

Informations de base

DEA - Procédure d'acte délégué

[2017/2980\(DEA\)](#)

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Points de recharge pour les véhicules à moteur de catégorie L, alimentation électrique à quai pour les bateaux de navigation intérieure et points de ravitaillement en GNL pour les transports par voie d'eau, et connecteurs de véhicules à moteur pour le ravitaillement en hydrogène gazeux

Complétant [2013/0012\(COD\)](#)

Sujet

3.20.04 Transport fluvial

3.20.05 Transport routier de personnes et de marchandises